



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
15 août 2002
Français
Original: anglais

Deuxième session ordinaire de 2002

23 au 27 septembre 2002, New York

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Questions financières, budgétaires et administratives

**Informations sur les dépenses de coopération technique
du système des Nations Unies pour 2001***

Rapport de l'Administrateur

Résumé

Le présent rapport contient un résumé des dépenses de coopération technique de l'ensemble du système des Nations Unies. Il analyse également la coopération technique fournie par le PNUD, le FNUAP, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM) et d'autres institutions spécialisées, fonds et programmes.

Aux fins du présent rapport, le montant de l'assistance en matière de coopération technique correspond à la somme des dépenses effectuées au titre des programmes, déduction faite des dépenses d'appui et des dépenses administratives. Il est rendu compte de l'ensemble des dépenses engagées par tous les organismes des Nations Unies au titre des activités de développement dans le rapport annuel du Secrétaire général sur les activités de développement. L'analyse contenue dans le présent rapport s'appuie sur les données présentées à la fin du rapport et sur l'additif audit rapport (DP/2002/26/Add.1).

Le Conseil d'administration jugera peut-être bon de prendre note du présent rapport (DP/2002/26).

* La collecte et l'analyse des données actuelles nécessaires à la présentation au Conseil d'administration des toutes dernières informations disponibles ont eu pour effet de retarder la soumission du présent document.



I. Aperçu

1. Le montant des dépenses de coopération du système des Nations Unies (à l'exclusion du Groupe de la Banque mondiale) en faveur des pays en développement a atteint le chiffre record de 7,1 milliards de dollars en 2001, soit près d'une augmentation de 17 % par rapport à 2000 (voir figure 1). Il s'agit de la deuxième augmentation la plus forte enregistrée par le système des Nations Unies au cours de la décennie écoulée, la première (19 %) étant intervenue en 1998, année durant laquelle les dépenses ont atteint 5,7 milliards de dollars. La figure 2 fait apparaître une hausse des dépenses du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF, du PAM et des autres institutions spécialisées, fonds et programmes en 2001 et, en conséquence, de celles de l'ensemble du système, le FNUAP se plaçant en tête (133,9 %), suivi du PAM (50,6 %) et de l'UNICEF (14,3 %). Le PNUD et les autres institutions spécialisées, fonds et programmes ont également affiché quelques gains notables de 5,7 % et de 0,7 %, respectivement.

Figure 1

Dépenses de coopération technique du système des Nations Unies, 1997-2001

(En millions de dollars)

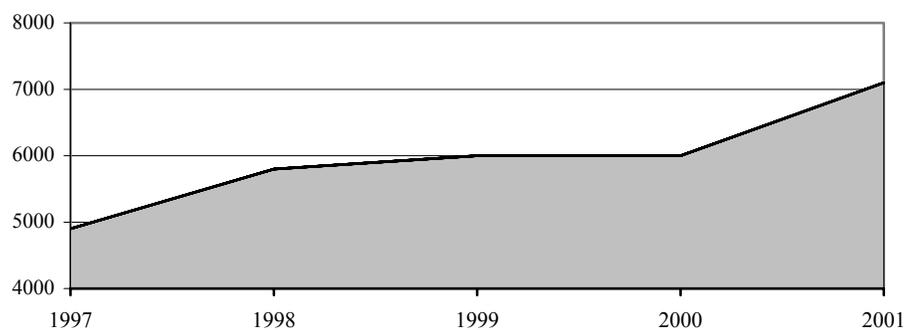
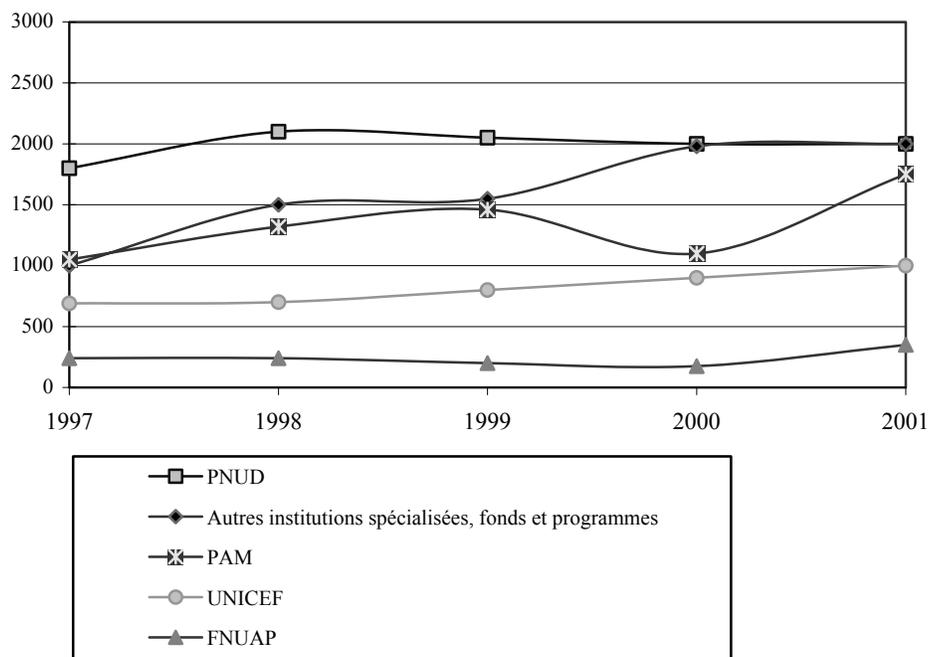


Figure 2
**Dépenses de coopération technique du système des Nations Unies en 2001,
réparties par organisation**

(En millions de dollars)



2. L'analyse de la répartition régionale des dépenses (figures 3 et 4) montre que depuis 1996, l'Afrique a continué à bénéficier de la plus forte part des dépenses de coopération technique (1 895 000 000 dollars en 2001), soit 26,6 % du montant total des dépenses engagées par l'ensemble du système des Nations Unies en 2001. L'UNICEF, le PAM et d'autres institutions spécialisées, fonds et programmes représentent environ les quatre cinquièmes des dépenses engagées dans la région en 2001, soit 416 millions de dollars, 383 millions de dollars et 731 millions de dollars, respectivement. Le solde provient du PNUD (292 millions de dollars) et du FNUAP (73 millions de dollars). Le montant total de 1 895 000 000 dollars fourni à l'Afrique en 2001 au titre de la coopération technique a enregistré une hausse relativement sensible de 12,1 % par rapport à 2000. La région de l'Asie et du Pacifique a bénéficié de la deuxième part la plus substantielle, avec 21,6 %, soit 1 543 000 000 dollars, ce qui représente une hausse de 25 % par rapport au montant de 1 236 000 000 dollars qu'elle avait reçu en 2000. L'Amérique latine et les Caraïbes, classée au second rang en 2000, a reculé à la troisième place en 2001, avec 19,7 % ou 1 407 000 000 dollars. Sur ce montant, le PNUD a fourni 1 milliard de dollars (71 %) dont 907 millions de dollars (91 %) constituaient des apports de gouvernement et des fonds versés par des tiers au titre du partage des coûts. Les États arabes (1,1 milliard de dollars), l'Europe et la Communauté d'États indépendants (CEI) (467 millions de dollars) et autres programmes mondiaux et interrégionaux (680 millions de dollars) se sont réparti les 2,3 milliards de dollars restants, soit 32 % des dépenses de coopération technique du système des Nations Unies en 2001, les programmes mondiaux et interrégionaux enregistrant pour leur part une très forte augmentation (41 %).

Figure 3
Dépenses de coopération technique du système des Nations Unies pour 2001, réparties par zone géographique

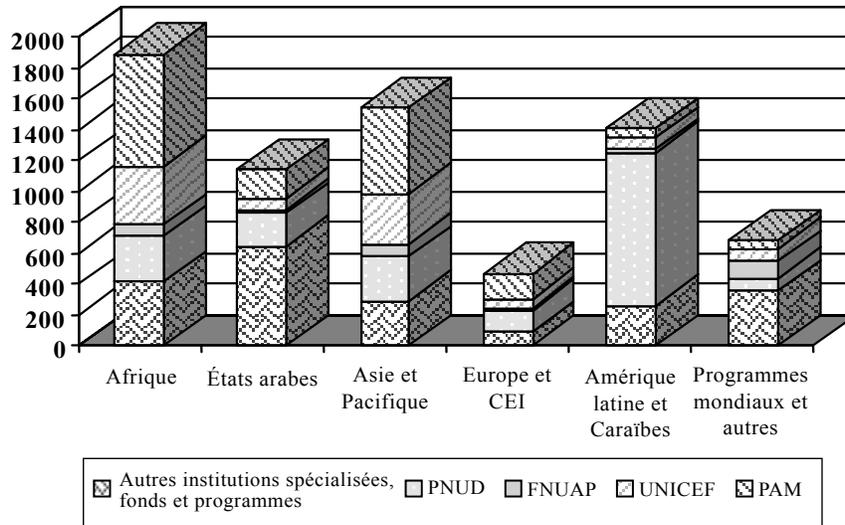
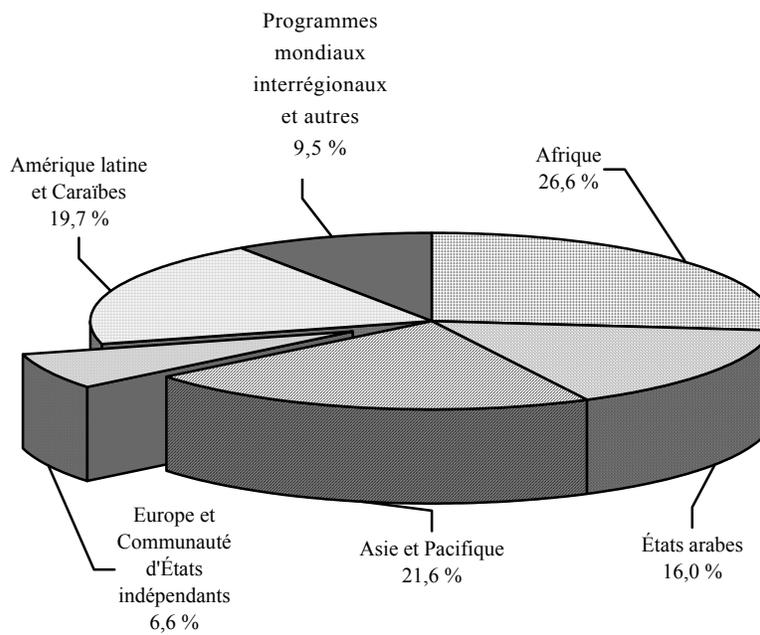


Figure 4
Dépenses de coopération technique du système des Nations Unies pour 2001, réparties par région (7,1 milliards de dollars)



3. Près de 40 % du montant total des dépenses de coopération technique du système des Nations Unies, soit plus de 100 millions de dollars, ont été alloués à 16 pays en 2001. Huit d'entre eux (Afghanistan, Angola, Bangladesh, Éthiopie, Kenya, République démocratique populaire de Corée, Soudan et Yougoslavie) ont reçu des montants substantiels du PAM. L'Argentine, le Brésil, la Colombie et le Panama ont pour l'essentiel financé 94 à 99,7 % (à savoir le Panama) de leurs dépenses grâce aux contributions versées par leurs gouvernements respectifs au titre des mécanismes de partage des coûts. La Chine (51,1 millions de dollars) a reçu 46 % de son appui du PNUD, l'Iraq (55 %, soit 160,8 millions de dollars) d'autres institutions spécialisées, fonds et programmes, tandis que l'Inde (50 %, soit 103,2 millions de dollars) et la République démocratique du Congo (36 %, soit 35,8 millions de dollars) ont pour l'essentiel bénéficié d'un soutien de l'UNICEF.

4. Sur le plan de la répartition sectorielle, l'assistance humanitaire et la santé ont continué à bénéficier d'une forte part des dépenses du système des Nations Unies en 2001. Depuis 1996, la part conjuguée de ces deux secteurs est passée de 37 % (1,6 milliard de dollars) du montant total à 46 % (3,3 milliards de dollars) en 2001, soit un taux d'accroissement annuel de 16 %. En 2001, les dépenses de chacun de ces deux secteurs ont dépassé le cap de 1 milliard de dollars : 2 milliards 20 millions de dollars pour l'assistance humanitaire et 1 milliard 260 millions de dollars pour la santé. Le PAM a pris en charge la majeure partie des dépenses engagées au titre des activités d'assistance humanitaire (75 %, soit environ 1 milliard 520 millions de dollars), tandis que les autres institutions spécialisées, fonds et programmes ont assumé l'essentiel des dépenses du secteur sanitaire, soit 53 % (674 millions de dollars). L'Organisation mondiale de la santé (OMS) représente le principal contribuant au secteur sanitaire (51,3 %) auquel elle a consacré la totalité de ses ressources en 2001, soit 647 millions de dollars. Comme en 2000, l'UNICEF a également canalisé son aide vers le secteur de la santé (36 % du montant de ses dépenses en 2001, soit 457 millions de dollars). Comme à l'accoutumée, le FNUAP axe entièrement ses ressources sur les projets et programmes en matière de population. La plupart des dépenses consacrées à l'énergie, à l'industrie et aux affaires politiques ont été prélevées sur la masse commune des ressources du PNUD, au titre de laquelle un montant total de 322 millions de dollars a été entièrement déboursé.

Autres institutions spécialisées, fonds et programmes

5. Pour la deuxième année consécutive, la majeure partie des dépenses du système des Nations Unies (28,6 %) a été assumée par les autres institutions spécialisées, fonds et programmes, dont les dépenses de coopération technique ont atteint le chiffre record de 2 milliards 37 millions de dollars en 2001 grâce à une augmentation de 7 % par rapport à l'année précédente. Entre 1999 et 2001, l'OMS a assumé pour sa part le tiers des dépenses de coopération technique, soit approximativement une moyenne de 613,3 millions de dollars par an, au titre du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires. L'Organisation internationale du Travail (OIT) avait, avec 49 %, enregistré le deuxième accroissement en pourcentage le plus élevé en 2001 : 109 millions de dollars, contre 73 millions en 2000, suivie de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (37 %), soit 224 millions de dollars en 2001, contre 164 millions de dollars en 2000, et de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) (20,3 %), soit

359 millions de dollars en 2001, contre 299 millions de dollars en 2000. Bien que l'OMC n'ait enregistré qu'une légère augmentation de 1 million de dollars, ses dépenses étant passées de 400 000 dollars en 2000 à 1,4 million de dollars en 2001, il s'agit de l'accroissement en pourcentage le plus élevé (284 %) enregistré à l'échelle du système.

6. Trois organisations ont vu le montant des dépenses de coopération technique prélevées sur leurs budgets ordinaires augmenter de plus de 100 %. Il s'agit, en tête, de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), avec 306 %, passant ainsi de 1,4 million de dollars en 2000 à 5,6 millions de dollars en 2001, suivie de l'OIT avec 136 % (8,5 millions de dollars en 2000, contre 20 millions de dollars en 2001) et du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) avec 118 %, passant ainsi de 400 000 dollars en 2000 à 900 000 dollars en 2001. Au titre des ressources extrabudgétaires, les dépenses de l'OMC ont augmenté de 108 %, passant de 400 000 dollars en 2000 à 700 000 dollars en 2001, ce qui représente une hausse notable. Dans l'ensemble, les résultats des autres institutions spécialisées, fonds et programmes ont été positifs, ce qui a influé également sur ceux de tous les organismes du système des Nations Unies en 2001.

7. En ce qui concerne la répartition sectorielle, la santé, l'assistance humanitaire et l'agriculture, la foresterie et la pêche ont continué à bénéficier de la majeure partie des dépenses engagées par les institutions spécialisées des Nations Unies, les fonds et programmes de coopération pour le développement, soit 68 % en 2001, contre 71 % en 2000. Le montant total de l'assistance consacrée à ces secteurs s'est stabilisé autour de 1,4 milliard de dollars en 2000 et 2001.

8. En 2001, l'Iraq et le Brésil se sont partagé la plus grande partie des ressources fournies par les autres institutions spécialisées, fonds et programmes. L'Iraq, qui a reçu un montant de 160,8 millions de dollars, figurait en tête de liste, suivi par le Brésil, qui a reçu 129,6 millions de dollars. À une moindre échelle, cinq autres pays ont reçu au moins 20 millions de dollars au titre des dépenses des organismes : l'Inde (34,8 millions), la Chine (28,6 millions), la République démocratique du Congo (25,6 millions), le Nigéria (22 millions) et l'Éthiopie (20,6 millions).

9. Le montant total des contributions versées aux autres institutions spécialisées, fonds et programmes a enregistré une nouvelle année d'expansion, passant de 1 milliard 792 millions à 1 milliard 985 millions de dollars en 2001, ce qui représente une augmentation de 11 %, soit 192,4 millions de dollars. Quatre organisations ont attiré la plus grande partie de ces ressources : l'OMS (622 millions), l'UNRWA (358 millions), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (257 millions) et l'UNESCO (118 millions). Les quatre pays qui ont le plus contribué à l'ensemble des recettes des autres institutions spécialisées, fonds et programmes en 2001 étaient les États-Unis (207 millions), les Pays-Bas (169 millions), le Royaume-Uni (124 millions) et l'Italie (119 millions). Ces quatre pays ont, à eux seuls, financé plus de la moitié (55,5 %) de l'ensemble des activités des organismes pour l'année.

PNUD

10. Contrairement à la tendance à la baisse enregistrée durant les deux dernières années, le PNUD a connu un net redressement en 2001, avec une augmentation de

5,7 % en 2001; il a dépassé la barre des 2 milliards (2 milliards 27 millions de dollars) pour les dépenses de coopération technique.

11. Compte tenu de l'évolution du PNUD dont les sources de financement se sont multipliées, les dépenses financées à l'aide des ressources à des fins spéciales ont continué d'augmenter en 2001 et ont enregistré une hausse de 11 %, soit 181 millions de dollars, passant de 1 milliard 576 millions en 2000 à 1 milliard 757 millions. Sur le total des dépenses pour 2001, 2 milliards de dollars (83 %) ont été prélevés sur d'autres ressources tandis que moins de 20 % (333 millions) ont été financés à l'aide des ressources ordinaires.

12. Il ressort de la répartition des activités de coopération du PNUD entre les différents secteurs économiques que les problèmes généraux de développement sont demeurés le principal secteur pour lequel le PNUD a débloqué la plus grande partie du montant total de ses ressources durant les six dernières années, c'est-à-dire depuis 1996. Il s'ensuit qu'entre 1996 et 2001, le PNUD a financé l'ensemble des dépenses de coopération pour les activités générales de développement à hauteur de 3,3 milliards sur un budget total de 11,4 milliards de dollars prévu pour les programmes.

13. Depuis 1996 et pour la sixième année consécutive, l'exécution nationale a été la principale formule retenue par le PNUD pour ses projets et programmes. En 2001, l'exécution nationale a continué de représenter deux tiers, soit 1,3 milliard, du montant total des dépenses du PNUD (2 milliards de dollars). Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) est venu en deuxième position, exécutant 13 %, soit 267 millions de dollars, de l'ensemble des activités du PNUD. La modalité d'exécution directe, qui représentait 10 % des dépenses, soit 214 millions de dollars, suivait de près en troisième position. En ce qui concerne la modalité d'application, la valeur, le modèle et la part des projets exécutés en 2001 ont fait apparaître une composition analogue à celle de 2000 : la part de l'exécution nationale représentait 60 %, avec plus de 1 milliard de dollars pour l'exécution de projets, tandis que celle de l'UNOPS représentait 14 %, soit plus de 200 millions pour l'exécution de projets. Comme dans le cas de la modalité d'exécution, le pourcentage et la valeur des projets d'exécution directe avaient progressivement augmenté durant la période quinquennale 1997-2001.

14. La répartition sur le plan géographique des dépenses au titre des programmes opérationnels du PNUD (ressources ordinaires et participation aux coûts) pour 2001 correspondait à celle de 2000 (voir tableau 12 du document DP/2002/26/Add.1), l'Amérique latine et les Caraïbes recevant 60,7 % des fonds, l'Afrique 13,1 % et l'Asie et le Pacifique 11,8 %. En 1998, l'Amérique latine et les Caraïbes ont enregistré leur niveau le plus élevé de dépenses, soit 1 milliard 32 millions de dollars. Au cours des deux années suivantes, les dépenses (essentiellement financées par les pouvoirs publics et des tierces parties) ont chuté dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Cette tendance s'est néanmoins inversée en 2001, avec une hausse de 7 %. La part des dépenses au titre des programmes opérationnels du PNUD pour la région de l'Afrique est demeurée stable, se situant à 13,1 %, soit 199,2 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport à 2000, soit 9,4 millions de dollars. La participation aux coûts a toutefois enregistré une baisse sensible de 37 % en 2001 (49,7 millions de dollars) par rapport à 2000 (36,2 millions de dollars). Pour l'Asie et le Pacifique, en 2001, les dépenses au titre des projets opérationnels sont demeurées au niveau de 180 millions de dollars. En ce

qui concerne la participation aux coûts, bien que l'Asie et le Pacifique n'aient financé que 25 % des activités menées dans la région en 2001, cela a représenté une augmentation sensible de 44 % par rapport à l'année précédente, leur participation aux coûts étant passée de 41 millions de dollars en 2000 à 59 millions en 2001. L'Europe et la Communauté d'États indépendants ont enregistré la plus forte hausse en 2001, tant pour ce qui est des dépenses au titre des programmes opérationnels que des montants versés au titre de la participation aux coûts. Les dépenses au titre des programmes opérationnels, qui s'élevaient à 92,2 millions de dollars en 2000, sont passées à 112 millions, soit une augmentation sensible de 21,4 %. De même, les montants versés au titre de la participation aux coûts, qui représentaient 68,1 millions de dollars en 2000, sont passés à 86,6 millions, soit une augmentation de 27,1 %. Pour la région des États arabes, on a constaté une nette augmentation des dépenses effectuées au titre des programmes opérationnels et des montants versés au titre de la participation aux coûts : 6,8 millions et 10,2 millions, respectivement. Seuls, les programmes mondiaux et interrégionaux ont accusé une contraction en 2001, enregistrant une perte nette de 28,6 millions de dollars pour les dépenses au titre des programmes opérationnels et une perte de 3,6 millions pour ce qui est de la participation aux coûts.

15. De même, les contributions volontaires au budget ordinaire du PNUD ont enregistré une modeste augmentation de 3 % en 2001, inversant la tendance à la baisse enregistrée pour ce qui était des contributions aux ressources de base entre 1994 et 2000.

Programme alimentaire mondial

16. Le PAM a exécuté des projets pour un montant de 1 milliard 744 millions de dollars en 2001, ce qui représente près d'un quart (24,5 %) du total des ressources affectées aux activités de coopération technique du système des Nations Unies dans les pays en développement, soit la plus forte augmentation (50,6 %) jamais enregistrée. Les données relatives aux contributions et aux dépenses du PAM présentées en 2000 avaient été établies sur la base de données provisoires obtenues grâce au système de comptabilité financière, préalablement à l'élaboration des états financiers provisoires en milieu d'exercice biennal. À cet égard, les dépenses pour 2000, affichées en 2000, s'élevaient à 1 milliard 491 millions de dollars. Le chiffre corrigé de 2000, qui a été publié en 2001, était de 1 milliard 158 millions. Depuis 1996, le PAM a continué d'affecter une grande partie de ses crédits – qui ont atteint un taux record de 87 % en 2001 – au secteur de l'aide humanitaire. Comme par le passé, la coopération apportée par le PAM était largement concentrée sur l'Afrique, l'Asie et le Pacifique; l'Afrique recevant 42 % des crédits et l'Asie et le Pacifique 32 %. La République populaire démocratique de Corée, qui a été le principal bénéficiaire de la coopération du PAM en 2001, a remplacé l'Éthiopie, absorbant 13 % de l'aide, soit 231 millions de dollars, ce qui représente une augmentation en valeur de 117,6 millions pour les dépenses de programme. Il convient en outre de noter l'augmentation spectaculaire du nombre des projets exécutés pour l'Afghanistan. Entre 1996 et 2000, les fonds alloués à l'Afghanistan pour l'exécution de programmes s'élevaient à environ 40 millions de dollars. En 2001, l'assistance fournie par le PAM à l'Afghanistan a atteint 119 millions de dollars; ce qui représente une augmentation considérable de presque 175 % par rapport au montant de 2000, soit 43 millions de dollars. Outre la République populaire démocratique de Corée (231 millions de dollars), l'Éthiopie et l'Afghanistan, le

Kenya (122 millions de dollars) et le Soudan (119 millions de dollars) ont reçu plus de 100 millions de dollars au titre des dépenses de coopération technique du PAM. Ces pays ont à eux cinq représenté 44 % du montant total des dépenses de coopération technique du PAM en 2001; 84 autres pays et territoires ont reçu les 56 % restants.

17. En 2001, les contributions versées au PAM ont atteint leur plus haut niveau depuis le début des années 90, soit 1,8 milliard de dollars, ce qui représente une augmentation de 30 % par rapport au montant des contributions versées en 1999 et en 2000, qui s'étaient chiffrées à environ 1,5 milliard de dollars. Sur le montant total des contributions versées en 2001, 1,5 milliard de dollars, soit 83 %, provenaient des contributions volontaires des États Membres, ce qui représente une augmentation par rapport au montant de 2001, qui était de 1 milliard 260 millions de dollars. Cela correspond à une augmentation globale des contributions volontaires des États Membres égale à 19,4 %. Les États-Unis, qui continuent de verser la contribution la plus élevée au budget du PAM, ont décaissé un montant de 748,7 millions de dollars en 2001, augmentant ainsi leur niveau de 10 % par rapport à 2000. De même, des augmentations notables des contributions du Japon et de l'Allemagne ont été enregistrées en 2001. Le Japon a augmenté son niveau de contributions de 130 %, soit 282 millions de dollars en 2001, contre 122 millions en 2000, tandis que les contributions versées par l'Allemagne au PAM enregistraient une augmentation de 128 %, passant de 32,6 millions de dollars en 2000 à 74,5 millions de dollars en 2001. Quatre autres pays ont versé des contributions d'un montant d'au moins 40 millions de dollars au PAM : les Pays-Bas (55,3 millions de dollars), le Canada (42,1 millions de dollars), l'Australie (40,2 millions de dollars) et la Norvège (40 millions de dollars). Les sept pays mentionnés plus haut ont fourni au PAM 70,8 % de son financement pour 2001.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

18. À l'instar des autres organismes des Nations Unies, l'UNICEF a joué un rôle important en contribuant à l'essor général des activités de coopération technique du système des Nations Unies. L'expansion des activités de coopération technique de l'UNICEF (14,3 %) s'est poursuivie en 2001, les dépenses pour l'exécution des projets ayant pour la première fois atteint 1 milliard de dollars. Depuis 1996, le secteur de la santé a absorbé près de la moitié du montant annuel des ressources de l'UNICEF, tendance qui s'est poursuivie en 2001, 45,2 % des ressources, soit 457,1 millions de dollars, ayant été affectées à des activités liées à la santé. En outre, entre 1996 et 2001, trois autres secteurs ont conjointement absorbé 40 % en moyenne des ressources annuelles de l'UNICEF : les questions générales de développement (13,4 % en 2001), le développement social (12,4 % en 2001) et l'éducation (12,3 % en 2001). Ces quatre secteurs ont absorbé plus des quatre cinquièmes (soit 843 millions de dollars) du montant total des dépenses effectuées par l'UNICEF au titre de l'exécution des programmes pour 2001 (1 milliard de dollars).

19. De même qu'en 2000, en 2001, les régions de l'Afrique et de l'Asie et du Pacifique ont été les principales bénéficiaires de l'aide fournie par l'UNICEF au titre de la coopération, absorbant 38 % (382,9 millions de dollars) et 33 % (328,6 millions de dollars), respectivement, de cette aide. L'Inde, qui est demeurée le bénéficiaire primordial de l'aide fournie par l'UNICEF au titre de la coopération depuis 1996, a reçu le montant de ressources le plus élevé jamais alloué par

l'UNICEF à un pays pour une année donnée, à savoir 103,2 millions de dollars en 2001. Huit autres pays ont reçu plus de 20 millions de dollars de l'UNICEF au cours de la même année : le Nigéria (46,3 millions de dollars), l'Éthiopie (42,6 millions de dollars), la République démocratique du Congo (35,8 millions de dollars), le Pakistan (33,1 millions de dollars), le Bangladesh (31,2 millions de dollars), l'Afghanistan (29,9 millions de dollars), le Mozambique (23 millions de dollars) et le Soudan (22,4 millions de dollars). Ces neuf pays (Inde comprise) ont absorbé à eux tous 36 %, soit 368 millions de dollars, du montant total des dépenses de coopération technique de l'UNICEF en 2001.

20. Le montant total des recettes de l'UNICEF a légèrement augmenté de 2,5 % en 2001, par rapport à 2000, soit 1 milliard 218 millions de dollars en 2001, contre 1 milliard 166 millions de dollars en 2000. Les contributions volontaires de tous les États Membres représentaient 63,2 %, soit 769,4 millions de dollars, du montant total des recettes de 2001, dont la plus grande partie avait été versée par les États-Unis, le plus important donateur à l'UNICEF. Le montant des contributions versées par les États-Unis, qui représentait près de 28 % des contributions de tous les États Membres à l'UNICEF, s'élevait à 216,4 millions de dollars en 2001, contre 247,6 millions de dollars en 2000. Malgré cette légère baisse, les contributions versées par les États-Unis ont constamment dépassé 200 millions de dollars depuis 1999, pour une valeur totale estimée à environ 668 millions de dollars. Comme l'an dernier, les six mêmes principaux donateurs à l'UNICEF (États-Unis compris) ont de nouveau dépassé la barre des 50 millions de dollars en 2001 : le Japon (97,6 millions de dollars, contre 71,9 millions de dollars, soit une augmentation de 36 % par rapport à 2000), le Royaume-Uni (73,9 millions de dollars contre 84,1 millions de dollars, soit une baisse de 12 % par rapport à 2000), les Pays-Bas (68,8 millions de dollars, contre 50,9 millions de dollars, soit une augmentation de 35 % par rapport à 2000), la Norvège (64,3 millions de dollars, contre 53,9 millions de dollars, soit une augmentation de 19 % par rapport à 2000) et la Suède (60,1 millions de dollars, contre 55,9 millions de dollars, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2000). Ces six pays à eux tous ont versé à l'UNICEF 581 millions de dollars, soit près de la moitié (47,7 %) du montant total des recettes en provenance de toutes les sources.

Fonds des Nations Unies pour la population

21. Dans l'ensemble, les programmes exécutés par le FNUAP, dont le montant a atteint 313,6 millions de dollars en 2001, ont eu une incidence positive dans toutes les régions desservies par le FNUAP. Pour ce qui est de la répartition régionale, toutes les entités régionales ont connu un essor en 2001, les activités de portée mondiale et interrégionale ayant enregistré l'augmentation la plus importante, soit 109,8 millions de dollars, contre 11,3 millions de dollars en 2000 (ce qui représente une augmentation des dépenses de coopération technique égale à 98,5 millions de dollars). Pour la première fois, le Bangladesh a été en 2001 le principal bénéficiaire des dépenses de coopération technique du FNUAP, position que l'Inde occupait traditionnellement depuis 1996. La coopération du FNUAP avec le Bangladesh a sensiblement augmenté, passant de 3,7 millions de dollars en 2000 à 13,7 millions de dollars en 2001 – soit une augmentation spectaculaire de 273 %. Seize pays, à savoir le Bangladesh, le Cambodge, la Chine, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Inde, l'Indonésie, le Mozambique, le Népal, le Nigéria, le Pakistan, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie, le Viet Nam, le Yémen et la Zambie, ont reçu un

montant d'au moins 3 millions de dollars au titre de l'assistance fournie par le FNUAP en 2001. En 2001, ces seize pays à eux tous ont reçu le quart, soit 81,2 millions de dollars, du montant total des crédits alloués par le FNUAP pour l'exécution de projets de coopération technique.

22. L'augmentation des dépenses de coopération technique du FNUAP pour l'exécution de projets a été financée grâce à une augmentation similaire des contributions et des recettes. Après une légère baisse des recettes enregistrée en 2000, le FNUAP a enregistré un apport important de recettes globales en 2001 : 382,4 millions de dollars, contre 257,8 millions de dollars en 2000. Cette augmentation est imputable pour l'essentiel aux contributions accrues des Pays-Bas, qui sont passées de 50,6 millions de dollars en 2000 à 74,9 millions de dollars en 2001, soit une augmentation de près de 20 % du montant total des recettes du FNUAP pour 2001. Entre 1995 et 1999, le Japon, qui a versé un montant de l'ordre de 50 millions de dollars par an, a été le principal donateur au FNUAP. Les Pays-Bas, qui ont respectivement versé 50,6 millions de dollars en 2000 et 74,9 millions en 2001, figuraient en première place, le Japon suivant de près. Néanmoins, en 2001, avec une contribution d'un montant de 66,9 millions de dollars au titre des ressources globales du FNUAP, le Royaume-Uni a dépassé le Japon et devancé les Pays-Bas. Les autres principaux donateurs, dont les contributions au FNUAP ont dépassé 20 millions de dollars, étaient la Norvège (24,6 millions de dollars), le Danemark (24,2 millions de dollars) et les États-Unis (21,5 millions de dollars). Les six pays mentionnés plus haut ont, à eux seuls, constitué plus des deux tiers, soit 262 millions de dollars, du financement du FNUAP pour 2001.

Système des Nations Unies : récapitulatif des dépenses de coopération technique et des contributions versées à ce titre

(En millions de dollars des États-Unis)

	1997		1998		1999		2000		2001	
		% ^a								
A. Dépenses										
Institutions spécialisées, fonds et programmes	1 006,4	4,2	1 444,0	43,5	1 525,3	5,6	2 022,9	32,6	2 036,7	7,0
Budgets ordinaires	402,6	4,9	426,4	5,9	444,0	4,1	469,6	5,8	424,0	(9,7)
Ressources extrabudgétaires	603,8	3,7	1 017,6	68,5	1 081,3	6,3	1 553,3	43,7	1 612,7	3,8
PNUD	1 800,6	20,5	2 130,8	18,3	2 044,1	(4,1)	1 917,7	(6,2)	2 026,6	5,7
Dépenses propres	1 528,7	24,2	1 763,6	15,4	1 631,8	(7,5)	1 457,9	(10,7)	1 526,2	4,7
Ressources de base	672,4	20,7	605,8	(9,9)	512,4	(15,4)	404,3	21,1	353,5	(12,6)
Gouvernement : participation aux coûts et contributions de contrepartie en espèces	769,2	28,5	1 046,0	36,0	942,3	(9,9)	870,9	(7,6)	970,3	11,4
Participation aux coûts (tierces parties)	87,1	15,7	111,8	28,4	177,1	58,4	182,7	3,2	202,4	10,8
Fonds et fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	271,9	3,3	367,2	35,0	412,3	12,3	459,8	11,5	500,4	8,8
FNUAP ^b	214,4	(1,0)	216,6	1,0	187,1	(13,6)	134,1	(28,3)	313,6	133,9
UNICEF	672,6	(1,6)	645,0	(4,1)	817,9	26,8	885,0	8,2	1 011,9	14,3
PAM ^c	1 072,4	(0,5)	1 237,3	15,4	1 429,6	15,5	1 158,3	(19,0)	1 744,1	50,6
Total (dépenses)	4 766,4	7,4	5 673,7	19,0	6 004,0	5,8	6 118,0	1,9	7 132,9	16,6
B. Contributions										
Organismes – ressources extrabudgétaires	1 349,9	21,9	1 296,9	(3,9)	1 500,6	15,7	1 792,1	19,4	1 984,5	10,7
Bilatéral, total	746,7	(0,5)	868,8	16,4	1 261,9	45,2	1 471,1	16,6	1 567,2	6,5
Pays/territoires	569,2	11,9	567,5	(0,3)	875,3	54,2	1 066,0	21,8	1 115,7	4,7
ONG	86,1	8,8	124,5	44,6	168,1	35,0	208,6	24,1	189,2	(9,3)
Autofinancement	91,4	(43,8)	176,8	93,4	218,5	23,6	196,5	(10,1)	262,2	33,5
Multilatéral, total	603,2	69,2	428,1	(29,0)	238,7	(44,2)	321,0	34,5	417,3	30,0
Système des Nations Unies	570,2	78,6	369,1	(35,3)	139,8	(62,1)	237,0	69,5	298,8	26,1
Autres organismes	33,0	(11,3)	59,0	78,8	98,9	67,6	84,0	(15,1)	118,5	41,0

	1997		1998		1999		2000		2001	
		% ^a								
PNUD (contributions volontaires)	760,9	(10,3)	745,8	(2,0)	681,4	(8,6)	634,1	(6,9)	651,8	2,8
FNUAP (contributions volontaires)	285,4	(5,6)	268,4	(6,0)	244,1	(9,1)	255,8	4,8	349,1	36,5
UNICEF (contributions volontaires) ^d	592,5	(0,1)	592,2	(0,1)	675,7	14,1	718,6	6,3	769,4	7,1
PAM (contributions volontaires) ^c	1 004,6	(10,1)	1 038,3	3,4	1 380,2	32,9	1 439,9	4,3	1 501,0	4,2

Note : Les données relatives aux contributions se rapportent aux contributions volontaires des États Membres. Les contributions volontaires ne représentent qu'une partie de l'ensemble des recettes. Dans le cas du PNUD, il existe d'autres éléments, tels que la participation aux coûts, les fonds et fonds d'affectation spéciale, les contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements et la contribution aux coûts des bureaux hors siège, les activités extrabudgétaires et les accords de services de gestion. Dans le cas de l'UNICEF, il existe d'autres éléments de recettes, tels que les différentes sources de financement privées, les arrangements entre organisations et ressources diverses.

^a Représente l'augmentation en pourcentage par rapport au chiffre de l'année précédente.

^b Le chiffre indiqué pour le FNUAP en 2000 ne comprenait pas les dépenses de programme financées à l'aide d'autres ressources. Pour 2001, le FNUAP a affiché les dépenses de programme financées à partir du budget ordinaire et d'autres ressources.

^c Le PAM a soumis les montants révisés des dépenses et des contributions pour 1996, 1997, 1998, 1999 et 2000.

^d L'UNICEF a soumis les montants révisés des contributions pour 1996, 1997, 1998 et 1999.